

Le Petit Buisquois



2021/2022

Le passe tête

SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 3
Informations diverses	4 à 7
Le vignoble busquois	8 à 9
Le phylloxera	10 à 11
18 mois d'activités	12 à 15
L'École	16
L'accueil de Loisirs	17
L'Association des Parents d'Elèves	18
L'ACL	19
La Belote	20
Le Football	21
La Pétanque	22
Le Tennis	23
La Chasse	24
Le Comité des Fêtes	25
La Danse	26
France Adot 81	27 à 28
Association Pieds Begon	29
Le Rose Trip Maroc 2021	30
Formalités Administratives	31

Conception et impression de ce bulletin : Mairie de Busque

HOTEL - RESTAURANT

chez **Pito**
81300 BUSQUE

Pizza au feu de bois à emporter
Réservation : **05 63 58 37 82**
Ouvert 7/7 - Terrasse

pito.eurl@orange.fr





Le Mot du Maire

Chères Busquoises, chers Busquois,

Une année s'achève, une année contrainte où nous avons dû adopter de nouvelles habitudes, port du masque, gestes barrières, pass sanitaire, adapter ou annuler de nombreuses manifestations si chères à notre village. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais combien nécessaires.

Les conseillers et les services municipaux ont œuvré modestement mais avec beaucoup d'implication pour améliorer la vie et la sécurité sur la commune.

Aussi l'installation d'une nouvelle clôture à l'école permettant l'aménagement d'une seconde cour, la nouvelle signalisation directionnelle au cœur du village, la réfection de la voirie communale et de l'éclairage public sont autant de petits travaux qui contribuent au confort de tous.

Après une année d'étude et de démarches administratives nous pourrons l'an prochain profiter d'un nouveau cheminant doux. Cet ouvrage permettra aux enfants et à tous les villageois d'accéder en toute sécurité du centre bourg aux équipements du stade.

L'année n'a pas pu permettre l'organisation des traditionnelles fêtes du village et autres manifestations mais nous espérons de tout cœur pouvoir s'y retrouver l'an prochain. Je sais à quel point les associations sont mobilisées pour préparer les festivités 2022 et nous leur apporterons tout notre soutien.

Dans l'attente laissez-moi vous inviter à être embarqué par la magie de Noël et profiter des illuminations de la mairie et des maisons qui embellissent nos cœurs.

Le Maire

Bertrand BOUYSSIE

ALERTE TERMITES

La présence de termites a dernièrement été signalée sur la commune avec une localisation éparses sur le territoire. Il convient donc que propriétaires et occupants exercent leur vigilance tant sur leurs bâtiments que dans leurs espaces verts et agissent afin d'éviter toute prolifération et des dommages coûteux. Les cas signalés restent marginaux, il est encore temps d'agir ensemble pour ne pas les laisser s'installer !

La réglementation pose des OBLIGATIONS

- ☞ Dès la connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti (terrain, jardin), l'occupant a obligation d'en faire la déclaration en mairie.

N.B : La déclaration s'effectue par le biais du cerfa n°12010-01 disponible sur internet, adressé au Service Développement Durable de la mairie.

- ☞ En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment, le bois et les matériaux contaminés par les termites sont incinérés sur place ou traités avant tout transport (si la destruction par incinération sur place est impossible).

Ces opérations doivent également être déclarées en mairie. Cette déclaration précise l'identité de la personne intervenue, l'identification de l'immeuble (ou de la parcelle) contaminé, la nature des opérations effectuées, le lieu de décharge des matériaux. Elle est datée et signée par le déclarant.

La non déclaration est sanctionnée par des contraventions de 3^e, 4^e ou 5^e classe.

Comment reconnaître les termites et leur présence ?

Humidité, chaleur, obscurité : trio gagnant pour les termites !



En France métropolitaine, on peut trouver :

- des **termites souterrains** (en contact permanent avec le sol et/ou une source d'humidité)
- des **termites de bois sec** (pour lesquels l'humidité d'un bois, même sec, suffit)



Les termites creusent le bois de l'intérieur. Ainsi affaiblit celui-ci n'assure plus son rôle structurel dans la construction. Tous les objets constitués de bois et de cellulose peuvent être attaqués. Sur le chemin de leur recherche de nourriture, les termites peuvent endommager des matériaux tendres (plâtre, isolants, papiers peints).

La recherche s'effectue d'abord dans les bois en contact avec les sols ou les murs (plinthe qui cède, fragment de boiserie arraché et évidé, minuscules trous noirs sur les plâtres des plafonds et des murs...) Outre la dégradation des matériaux, les tunnels rayonnant à partir du nid central peuvent être de précieux indicateurs de la présence des ravageurs.



Comment procéder à leur élimination ?

- Faire confirmer la présence des termites par un expert.
- Faites intervenir un professionnel spécialisé.

Selon l'état d'infestation, le professionnel vous proposera :

- la mise en place de **barrières de protection** du sol, de la base des murs et des pièces de bois en contact avec le sol et la maçonnerie. Ce traitement curatif peut également être effectué en préventif.
- l'installation d'**appâts** (solution insecticide) qui, avec un effet retard, vont progressivement empoisonner la colonie. Ce traitement ne protège pas d'attaques futures, il nécessite la mise en œuvre de mesures complémentaires.

ELAGAGE DES ARBRES ET HAIES

Le droit de propriété est absolu mais... "la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres" !

Alors, si chacun est **libre de planter** sur son terrain les arbres et arbustes qu'il souhaite, sauf règlement contraire de copropriété ou communal (ex : certaines communes interdisent de planter du bambou), encore faut-il **respecter les distances de plantation** par rapport aux fonds voisins, mais aussi les **entretenir** (coupe, ramassage des feuilles, éviter qu'ils représentent un risque, etc.) pour limiter leur hauteur.

En effet, les arbres et arbustes peuvent causer des risques ou des désagréments.

Une forêt non entretenue en bordure d'habitations peut être un risque d'incendie et nécessite un débroussaillage qui consiste à réduire les matières végétales de toute nature pouvant prendre feu et propager un incendie. Ceci en élaguant les arbres et arbustes et en éliminant les résidus de coupe (branchage et herbe...).

TERRAIN SE TROUVANT EN LIMITE DE VOIRIE

Les propriétaires sont assujettis à une **servitude d'élagage** en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

CATASTROPHES NATURELLES SUR VOTRE MAISON SUITE A LA SECHERESSE

Les conditions de mise en jeu de la garantie « Catastrophes naturelles en cas de sécheresse ».

La garantie « Catastrophes naturelles » joue si un arrêté interministériel ou préfectoral constate l'état de catastrophe naturelle dans le département ou le village qui vous concerne.

Dès votre constat d'apparition de fissures, faites votre déclaration à la mairie ce qui permettra de vous prévenir de la date de départ de l'arrêté.

Les démarches pour être indemnisé.

Vous serez indemnisé à condition de :

- *déclarer les dommages à votre assureur dès que vous en prenez connaissance, et au plus tard, **dans les 10 jours** qui suivent la parution de l'arrêté.*

- *lui transmettre dès que possible un état estimatif des pertes.*

Après la publication de l'arrêté, l'assureur contactera un expert qui viendra constater et évaluer sur place les dégâts.

L'assureur déterminera les dommages.

7

bonnes raisons de faire stériliser son chat...

1

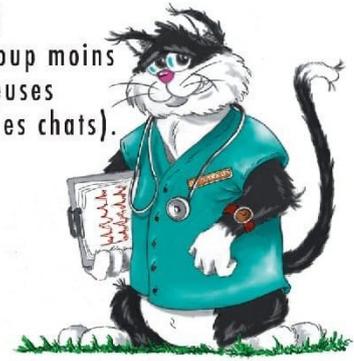


Stériliser permet de réduire le vagabondage, les bagarres et donc les blessures.

2

Un chat stérilisé attrapera beaucoup moins de maladies contagieuses comme le FIV (Sida des chats).

Pour les femelles, moins de tumeurs mammaires qui sont malignes dans 90% des cas.



3

Une chatte peut avoir 150 chatons dans sa vie...

Un couple de chats pourrait engendrer plus de 20700 descendants au bout de 4 ans!



4

Trop de chatons, C' est plus d'abandons, Et donc plus de misère animale...



5

La stérilisation limite le marquage urinaire...

...et les chaleurs chez les femelles.



6

L'espérance de vie d'un chat stérilisé est bien plus longue!

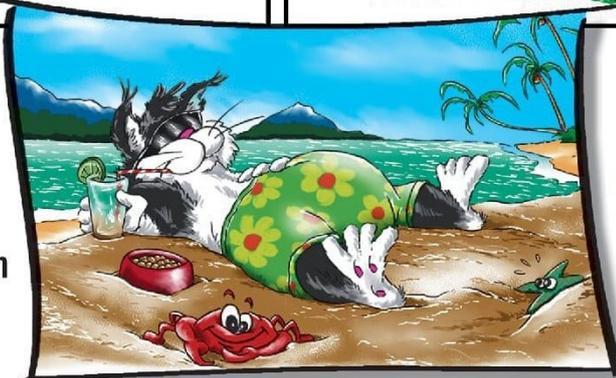
Elle atteint 14 à 16 ans contre 8 à 10 ans pour un animal non stérilisé.



7

La stérilisation, c'est une fois dans la vie du chat!

Pour un compagnon en bonne santé et épanoui!



Avec l'aimable autorisation de la SPA de VANNES

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des composteurs



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce la tonte mulching elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

31 déchèteries couvrent le département du Tam

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime à 160 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser de nombreux foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

Attention les incinérateurs de jardins sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.

En application de l'article 84 du règlement Sanitaire le brûlage à l'air libre est interdit en raison des nuisances, troubles de voisinage, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire. Le non respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amende jusqu'à 450 €.

Les Nuisances de Mr. J'menfous et si c'était vous ?



Ce n'est pas aux autres de ramasser les dépôts sauvages ! Les déchetteries sont prévues à cet effet

Il est interdit...

- ✗ De laisser divaguer un animal quelconque, sur la voie publique.
- ✗ De circuler avec des animaux sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage et à la sécurité publique.
- ✗ De se trouver avec des animaux dangereux ou de les exposer, même dans des cages ou véhicules fermés.
- ✗ D'attirer, d'entretenir et de contribuer à la fixation de pigeons errants ou autres oiseaux, en leur distribuant de la nourriture.
- ✗ D'introduire ou de laisser introduire des animaux dans les parcs, cimetières et jardins publics sauf aux endroits autorisés et en respectant les conditions imposées.
- ✗ De laisser des animaux à l'intérieur d'un véhicule en stationnement s'il peut en résulter un danger ou une incommodité pour les personnes ou pour les animaux eux-mêmes.



Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus de les empêcher de souiller les murs, façades, véhicules, accotements, trottoirs, mobiliers urbains, d'endommager les plantations et d'effectuer leurs besoins sur l'espace public. Ils sont tenus de ramasser les excréments de leur animaux.

La présence de chiens au comportement agressif ou dangereux est interdite dans les établissements publics ou lors de manifestations quelconques dans l'espace public.



Merci de respecter les horaires pour tondre votre pelouse...

	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Matin	9 h / 12 h	9 h / 12 h	10 h / 12 h
Après-midi	14 h / 20 h	15 h / 20 h	

Ces horaires sont aussi valables pour les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc....

En règle générale, les occupants des locaux d'habitation doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que appareils de radiodiffusion, reproduction sonore, instruments de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux



LE VIGNOBLE BUSQUOIS

La culture de la vigne dans notre région remonte à l'Antiquité. Le vignoble busquois existait au début du premier millénaire, en témoignent les restes d'amphores retrouvés lors des fouilles - peut être le nom de notre village a-t-il quelque chose à voir avec cette plante que l'ancêtre appelait : **lambruche** ?

La culture de la vigne se développa parallèlement au christianisme car il fallait du vin pour l'eucharistie.

Le raisin était également un fruit très apprécié et on savait le conserver pendant l'hiver.

Durant plusieurs siècles, la culture de la vigne semblait peu problématique jusqu'à l'arrivée du phylloxéra qui détruisit la totalité du vignoble à la fin du dix-neuvième siècle.

Il faut trois ou quatre ans pour qu'un cep produise mais lorsque la souche est bien entretenue, elle peut vivre 100 ans ou plus... pour témoin, la vigne sur laquelle Pasteur fit des recherches vers 1870 et qui existe encore. Nous avons aussi chez nous une vigne de 54 ans qui produit un excellent raisin : le *mauzac*.

Jusqu'à la fin des années 30, chaque propriétaire terrien busquois avait une vigne et possédait l'équipement nécessaire à la préparation du vin, des raisins pour sa consommation familiale et parfois pour la vente.

En 1939, la surface des vignes busquoises s'élevait à 132 hectares et les 60 exploitants produisaient 2387 hectolitres de vin. Ces vins étaient surtout destinés aux consommations journalières et leur conservation était souvent de courte durée car issus de cépages hybrides résistants, produisant beaucoup mais de qualité médiocre.

Actuellement, une famille possède encore une vigne de 27 ares de cépages hybrides blancs et noirs qui donnent des raisins de table et un peu de vin.

Deux producteurs de vins travaillent avec soin 24 hectares de vignes et élaborent avec beaucoup de soin des vins destinés pour la plupart à la mise en bouteilles.

De vieilles vignes de plus de 50 ans produisent un raisin *mauzac* précieux comme le cépage *loin de l'oeil* pour l'élaboration des blancs secs et des mousseux.

Les vins rouges sont en majorité obtenus avec les raisins du *duras*, du *braurol*, du *syrah* et même du *prunelard* qui revient à la mode. Le *gamay* et le *portugais* ont eu beaucoup de succès et sont maintenant un peu démodés.

Une vieille vigne donne encore d'excellents raisins de table tels que le *chasselas*, l'*œillade* ou le *dattier*.



Photos des années 60

Le travail du vigneron est rythmé par les saisons. La taille en automne et hiver est un travail long qui nécessite toujours l'examen de chaque pied de vigne pour faire le meilleur choix des sarments porteurs de la future récolte. Depuis quelques années, le sécateur électrique soulage les mains du tailleur. La mise en forme des ceps sur fils et les soins nombreux et variés ne cessent que quelques semaines avant la récolte.

Les vendanges sont la « récompense » du vigneron. On récolte encore certains raisins à la main. La récolte est placée sur des remorques tandis que nos parents, jusqu'aux années 60 transportaient les charges sur la tête, dans des hottes ou parfois dans des bats grâce à un cheval docile. Les grappes aboutissaient ensuite au fouloir tourné à la main avant de prendre la direction de la cave.



Essais de la première machine à vendanger

parfois dans des bats grâce à un cheval docile. Les grappes aboutissaient ensuite au fouloir tourné à la main avant de prendre la direction de la cave.



Maintenant d'importants volumes de raisins sont ramassés à la machine. Il faut savoir qu'un inventeur de machine à vendanger était busquois : Zoël SIRVEN. Aidé par un artisan voisin : Paul ASTRUC, inventa une machine qui fonctionna.

Dans les années soixante-dix, des essais eurent lieu dans les vignes du Bouriou et dans d'autres vignobles ; les badauds furent aussi nombreux que les ceps de vigne lors de ces démonstrations. Cette machine commençait à bien se vendre dans les vignobles du Roussillon et du Languedoc mais les fabricants de machines aux marques bien côtées eurent tôt fait de « profiter » de ce succès naissant et envahirent les marchés .



Lors de vos promenades, en toutes saisons, en parcourant les coteaux de chez nous, vous serez étonné par un vignoble qui évolue régulièrement. Les couleurs changent au cours des saisons. Il est sans cesse parcouru par le vigneron seul ou aidé par des ouvriers car le travail manuel y est toujours d'actualité.

1. Demi bouteille - 0,375 L
2. Bouteille - 0,75 L
3. Magnum - 1,5 L = 2 bouteilles
4. Double magnum - 3 L = 4 bouteilles
5. Jéroboam - 4,5 L = 6 bouteilles
6. Impériale - 6 L = 8 bouteilles
7. Balthazar - 12 L = 16 bouteilles
8. Nabuchodonozor - 15 L = 20 bouteilles
9. Melchior - 18 L = 24 bouteilles

Contenance des bouteilles



mais aussi :

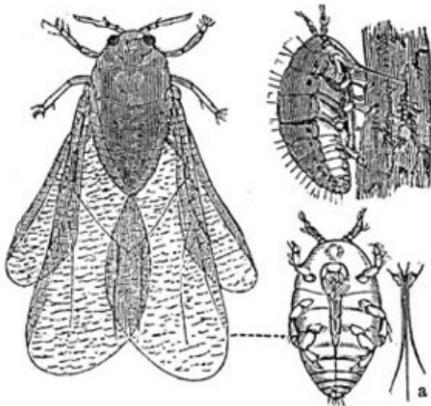
- 25 cl : la chopine
- 37,5 cl : la fillette
- 62 cl : le clavelin
- 6 l : le mathusalem
- 9 l : le salmanazar
- 20 l : le salomon
- 25 l : le souverain
- 26 l : le primat
- 30 l : le melchisédech



On imagine mal aujourd'hui qu'un puceron de moins de 0,50 mm puisse ravager des millions d'hectares de vignobles, bouleversant la culture traditionnelle de la vigne, mobilisant des centaines de savants, infligeant aux régions viticoles du monde entier des dommages incalculables, forçant des milliers d'exploitants à la faillite et à l'abandon de leurs domaines et sortant grand vainqueur de toutes les méthodes imaginées pour le détruire...

Un résumé de cette invasion va nous permettre de mieux comprendre l'évolution de cette prolifération désastreuse.

En 1845, le vignoble français est attaqué par un champignon, l'Oïdium. Rapidement la technique du soufrage vient à bout du cryptogame. En 1855 cette alerte est jugulée. Le vignoble français connaît une décennie de croissance et d'opulence. Certains pépiniéristes et collectionneurs de vignes *importent dans les années 1855/1863 des plants américains pour les acclimater à nos régions et pour éventuellement lutter contre l'Oïdium.*



Les années 1866/1867/1868 voient le mal s'étendre... Les tâches se rejoignent, la progression du phénomène est mesurable (environ 15 km par an) et inexorable. Les viticulteurs du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse s'adressent à la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault pour circonvenir le désastre. Trois experts sont envoyés sur place : Planchon, Bazille, Sahut. Ils constatent l'ampleur des dégâts. Le 15 juillet 1868 à Saint-Martin du Crau après avoir examiné des souches mortes ils ont l'intuition d'arracher un cep encore vivant pour en observer les racines. A leur immense surprise ils constatent à l'aide d'une loupe des centaines, des milliers de petits points jaunes sur les racines du cep. **Aucun doute : il s'agit d'un puceron cause de la catastrophe.** Rentrés à Montpellier, ils sonnent le tocsin.

Branle-bas de combat dans toutes les régions déjà atteintes. A chaque fois, même constatation : la Bête grouille, foisonne sur les souches encore vivantes.

Cette première découverte capitale en amènera bien d'autres. On nommera la Bête Phylloxéra Vastatrix (feuille sèche)... Munie d'un rostre puissant **elle suce les racines telle une seringue fichée dans le bois jusqu'à épuisement total de la sève.** Elle émigre alors vers d'autres racines en bonne santé. Son cycle de reproduction est diabolique : par parthénogénèse, par ponte d'œufs sexués et non sexués ou par accouplement avec des mâles dont c'est l'unique fonction. **En un mois au printemps, plusieurs générations se multiplient à qui mieux-mieux.** Le cycle complet s'achève au mois d'août par des formes ailées qui portées par le vent vont coloniser et envahir de nouvelles vignes et par la ponte d'un œuf d'hiver protégé sous l'écorce du cep qui donnera naissance à une forme femelle qui recommencera ce cycle en pondant plusieurs centaines d'œufs... C'est par plusieurs millions que le puceron se reproduit en quelques mois.

Tous les moyens et des plus farfelus sont mis en œuvre pour stopper l'invasion des vignes. Seules quelques méthodes plus ou moins coûteuses selon la disposition des terrains réussissent partiellement. En désespoir de cause plusieurs chercheurs dont les découvreurs Planchon et Bazille suggèrent de soigner le mal par le mal. Il avait été observé en effet que dans des domaines phylloxérés, **les plants américains loin de mourir étaient bien au contraire vigoureux et en bonne santé. De là l'idée de replanter de la vigne américaine.** Il faudra beaucoup de temps et de recherches, beaucoup de tâtonnements pour faire admettre cette innovation.

Mais les explications commencent à se faire jour : la vigne américaine résistait à la Bête. **En fait un équilibre entre le puceron et les racines de la vigne permettait à celle-ci de proliférer normalement.** Du même coup on comprenait les échecs répétés d'implantation de vignes européennes sur la Côte Est des Etats-Unis : celles-ci, non-accoutumées étaient dévorées par le Phylloxéra et ne survivaient que quelques années... Cela expliquait également que le puceron importé en France par des plants américains se sentait dans une motte de beurre en goûtant les vignes françaises et s'en gavait à cœur-joie. **Malheureusement la majorité des diverses races de vignes américaines donnait un goût foxé au vin** (odeur d'urine de renard) peu propice à nos palais. C'est alors que l'on réinventa la greffe. Sur des plants américains porte-greffe très résistants au phylloxéra, on greffa dans le Sud des Aramon. Après des milliers d'essais plus ou moins concluants, quelques hybrides émergèrent du lot (Riperia, Rupestri). Le goût du vin gardait toutes les caractéristiques organoleptiques du greffon, sans se charger des défauts du porte-greffe.



Il était temps car en 1879 la production globale du vignoble français chute à 25 millions d'hectolitres alors que la production moyenne avant l'invasion du phylloxéra oscillait selon les années entre 40 et 70 millions d'hectolitres. Alors peut commencer le pénible et coûteux travail de reconstitution du vignoble.

Quelques viticulteurs nostalgiques et inconscients ont essayé périodiquement de replanter des parcelles avec des cépages francs de pied d'origine européenne : après quelques années de croissance normale, la Bête flairant une nouvelle gourmandise, attaquait avec ses milliards de suçoirs les vignes sans défense qui périssaient au bout d'une dizaine d'années. Les conséquences de ce fléau pour la filière viticole française ont été innombrables.

Après 1900 la physionomie du vignoble est bouleversée. Il y avait en 1875 grosso modo 2,5 millions d'hectares plantés en vigne en France. **En 1903 il n'en reste plus que 1,70 millions.** Dans le Midi de la France, le vignoble a déserté les coteaux pour s'installer dans les plaines. La vigne disparaît définitivement dans le bassin parisien et dans certaines régions du Sud-Ouest.

Le bouleversement économique causé par ce puceron s'apparente à un cataclysme : Ruine de nombreux petits exploitants contraints de vendre leurs terres phylloxérées à bas prix incapables de financer l'achat des nouveaux plants, abandon des sols consacrés à la vigne pour des cultures fourragères, exil pour certains vers l'Algérie, l'Argentine, le Chili ou vers la ville industrielle demandeuse de bras, désertification de villages entiers etc.... Nous perdons des marchés extérieurs au profit des nations voisines moins touchées ou contaminées plus tardivement. **La production de vins frelatés ou de très mauvaise qualité se multiplie.**

Il est important de mentionner les "avantages" qui ont découlé de cette calamité :

Meilleur choix des cépages, naissance d'une viticulture moderne, replantation en ligne avec des écarts plus grands entre les rangs pour faciliter les traitements tractés, réduction importante du nombre de pieds à l'hectare, généralisation du palissage sur fil de fer, **rendement du vignoble nettement amélioré** en particulier dans le Midi (150 hl/ha) soit plus de 50% des rendements d'avant la crise ce qui entraînera d'ailleurs quelques années plus tard une surproduction mais ceci est une autre histoire.



Dessin sur la destruction de Phylloxera devant les autorités départementales

La redécouverte des bienfaits du greffage a été très positive quant à l'amélioration de la qualité des vins.



18 MOIS D'ACTIVITÉS

Jun 2020 - Décembre 2021

Voilà 18 mois que nous avons pris nos fonctions, 18 mois très particulier qui n'ont pu permettre les précieux moments de rencontres autour de nos associations.

Nous vivons une époque où il faut se réinventer et s'adapter à un nouveau mode de vie.

Je tiens à vous remercier pour votre civisme et le respect que vous portez aux règles sanitaires.

Nous pourrons je l'espère nous retrouver prochainement et maintenir ce lien social si important pour chacun de nous.

Malgré ces difficultés, la volonté et les objectifs de l'équipe municipale restent inchangés. Nous avons pu mener quelques réalisations et nous poursuivrons notre engagement avec proximité et sincérité.

Prenez soin de vous et de vos proches. A très bientôt.

Bertrand Bouyssié

TEL : 05.63.34.40.54

Commission « Voirie »



Clôture de la cour de l'école côté église



Création d'un chemin d'accès
Chemin des Tourterelles



Amélioration du système d'arrosage
du terrain de football



Démolition de l'ancienne station de pompage,
abandonnée depuis plus de 20 ans



Construction d'une rampe d'accès
pour personnes handicapées
au cabinet d'infirmières



Réfection Chemin des Condats



Busage Chemin des Combelles



Réfection de chaussée
Pont des Escrives



Réfection Chemin des Escrives

Rafraîchissement des marquages au sol
Nettoyage du terrain de tennis
Journée élagage par les membres du conseil municipal
Extension du service « entretien paysager »
par les employés du Foyer Léo Lagrange de Graulhet
Mise en condition et aux normes pour la rentrée scolaire
de nombreux petits travaux effectués par l'employé municipal
et les membres du conseil municipal
Modernisation en cours de l'éclairage public

Un Départ....→ une Arrivée

*Après avoir pendant presque 17 ans
rempli les fonctions d'employé municipal,
Christian Malié
a pris une retraite bien méritée
le 1^{er} avril 2021.
Il est remplacé par Rémy Estève.*



Commission « Festivités-Cérémonies »



Commémoration
du 11 novembre



Organisation des fêtes de Noël (participation de l'ensemble des conseillers
pour la décoration de la mairie)



Avec un concours des plus belles illuminations
ainsi qu'un concours de dessins des enfants



Remise d'un coffret cadeau aux aînés du village
(en remplacement modestement la journée théâtrale annulée pour cause de covid)

ECOLE DE BUSQUE



A l'école, cette rentrée, il y a eu beaucoup de changements, autant chez les adultes que chez les enfants. 11 enfants sont arrivés à l'école en septembre : Julia, Zoé. D, Zoé. K, Arthur, Justin, Lina et Anna en petite section et toute petite section. Mayssa en moyenne section, Amir en CP, Evan en CE1 et Robin en CE2.

Il est prévu trois entrées en janvier en toute petite section. Chez les adultes, trois nouvelles enseignantes sont arrivées : Emmanuelle chez les maternelles, Mélanie pour les CP-CE1 et directrice de l'école, ainsi qu'une autre Mélanie chez les CE2-CM1-CM2 qui remplace Fanny tous les lundis. Nous sommes 68 enfants dans l'école.

Dans la classe des CE 2 - CM 1 - CM 2, un conseil a lieu tous les mardis : on y règle des problèmes, on propose des idées et on se félicite. Prochainement, un concours de lecture aura lieu, un seul élève de CE 2 - CM 1 - CM 2 sera choisi pour lire devant un jury. Il sera peut-être élu champion de lecture ! La finale aura lieu à Paris.



Angelo, Maxime, Noélie et Matéo.

L'Accueil de Loisirs de Busque

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation s'est agrandie et présente sur les différents temps périscolaires de l'ALAE de Busque.

Déjà en poste : Florent, directeur de l'ALAE ainsi que Stéphanie et Karine, animatrices.

Depuis la rentrée de janvier 2021, nous accueillons Pauline, directrice adjointe mais également Eva en formation C.A.P. petite enfance.



Les activités du soir

Entre chaque période de vacances scolaires, les animateurs proposent des activités spécifiques adaptés aux enfants par groupe classe de 16 h 00 à 17 h 00.



Cette année, les associations Busquoise participent à la programmation des NAP : dans le domaine sportif /club de tennis et football, danse rock madison, association de chasse, afin de sensibiliser les enfants à la découverte de la faune et la flore en milieu rural.

A l'approche des fêtes de Noël, Les enfants découpent, collent et affinent d'un coup de pinceau les décorations de l'Accueil de Loisirs et notamment différents sujets exposé devant la mairie de Busque suite à un

partenariat du service festivité et de l'ALAE.

Les mercredis :



Les enfants auront l'occasion de s'inscrire les mercredis pour des activités culturelles ou sportives, notamment aux jeux télévisés (thème sur l'année) de grands jeux télévisés plus vrais que natures.



L'équipe d'animation vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année



Association des Parents d'Elèves

Bureau 2021 - 2022



Président : LAFONT Vanessa

Vice-présidente : LABBRUCCI Magali

Trésorière : VELLA Aurélie

Secrétaire : CADALEN Gaëlle

Vice-secrétaire : BENAZECH Edwige

Cette association a pour but de promouvoir le développement et le bien-être des élèves de l'école, par des activités et animations adaptées. Elle permet de créer un lien avec l'ensemble des familles.

L'année 2020-2021 a été très calme au niveau des animations APE en raison du contexte sanitaire. Nous avons mené des ventes de chocolats, madeleines et sapins afin de pouvoir financer des animations avec l'ALAE.

Cette année, nous avons redémarré nos manifestations avec une bourse aux jouets à la salle des fêtes le 28 novembre. Plus de 40 exposants étaient réunis. Le samedi 11 décembre, la traditionnelle Fête de Noël avec la venue du Père Noël et une représentation de chants et danses traditionnelles par les enfants de l'école. Une belle après-midi qui a rassemblée une grande majorité des familles de l'école.



Merci à tous les parents pour leur présence et leur aide tout au long de l'année.



Merci aux enfants pour leur implication, leur présence et leur joie d'être présent aux manifestations que nous leur dédions

A vos agendas

Dimanche 28 Novembre : bourse aux jouets

Samedi 11 Décembre : fête de Noël

Samedi 12 Mars 2022 : le traditionnel loto de l'école

Dimanche 22 Mai 2022 : Vide grenier

Samedi 18 Juin 2022 : Kermesse, spectacle de fin d'année



A.C.L.

Un nouveau bureau a été élu suite à l'arrêt de son président DANIEL SIÉ, démissionnaire après de nombreuses années de présidence.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : Dominique PRIOU

Trésorière : Rose GASPARINI

Secrétaire : Jackie PRIOU

L'ensemble du bureau remercie DANIEL d'avoir œuvré pour le bien des associations pendant tant d'années.

Depuis le début de la pandémie, les associations de l'ACL reprennent petit à petit pour redonner un peu de vie à tous les adhérents et ceci dans le respect des mesures sanitaires.

L'A.C.L. poursuit son œuvre qui est d'aider les associations du village

Le bureau souhaite à tous les habitants et licenciés dans les diverses associations du village une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022
avec espérons un retour à la normale. au plus vite.

N'HESITEZ PAS A POUSSER LA PORTE DES ASSOCIATIONSS DE BUSQUE POUR VOUS INSCRIRE

Le président Dominique PRIOU



*Cabinet de réflexologie, de Tuina et de Chi Nei Tsang
Emmanuelle Lento, praticienne en réflexologie,
tuina, Chi Nei Tsang et thérapeute en Métaréflexologie.*

***Envie de prendre soin de vous,
de vous détendre, de vous ressourcer,***

*(Détente, Meilleure vitalité, Epanouissement personnel,
Diminution du stress, Sommeil réparateur...)*

Tél : 06.85.27.44.12
emmanuellexreflexologue@gmail.com

*Les Bruganelles, 847 route de la Courbe 81300 BUSQUE
Permanence : 1 rue de Sagnes 81500 Lavaur.*

 www.facebook.com/reflexologie.emmanuellexlento/ - <http://emmanuellexlento.sante-holistique.com>



**Pensez
à la carte cadeau**
*pour un moment de bien-être
et de relaxation profonde*

BELOTE



Enfin, la belote a pu reprendre après un an et demi d'arrêt que l'épidémie de COVID nous a imposé.

Quel bonheur que celui de se retrouver !!!

Pas de grandes embrassades, sécurité oblige, et contrôle strict à l'entrée pour vérifier le passe sanitaire.

Hélas quelques personnes manquent à ces retrouvailles et surtout notre président Christian Rieuvetnet si efficace depuis tant d'années. Nous lui souhaitons une bonne retraite avec le mieux pour sa santé.

La préparation de la salle et l'organisation des concours se déroulent comme à l'habitude.

Tandis que nous perdions plusieurs organisateurs, de nouveaux membres sont venus renforcer notre petit groupe avec plaisir et nous les en remercions.

Tout est bien reparti pour une nouvelle saison. Comme les années précédentes, deux tiers des joueurs sont récompensés par un lot de viande ou d'épicerie le dernier tiers reçoit un lot de consolation qui est différent toutes les semaines.



ancienne image humoristique

Le Président de la belote, Michel Gayraud, et toute l'équipe organisatrice

vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 et une bonne santé .



Les GOURMANDISES de LAETI

Mariages - Baptêmes - Cake design
Pâtisserie traditionnelle - Buffet sucré
Apéritif dinatoire salé - Plats cuisinés
Vente de pain



32 Place Jean Moulin - GRAULHET

lesgourmandisesdelaeti@hotmail.com

Tél. 06.20.90.08.51

FOOTBALL



Cette année encore la section foot loisirs porte fièrement les couleurs bleu et blanc à travers le Tarn. L'effectif n'en finit plus de grimper avec maintenant 35 joueurs.

Les matchs ont déjà commencé et les résultats suivent également, les victoires s'enchaînent pour le plus grand bonheur de cette équipe de copains qui se côtoient depuis déjà quelques saisons. Un noyau fort de cette section bien ancré sur le Stade Louis Dehaye.

La nouveauté de cette saison, l'école de foot, qui reprends du service après une dizaine d'années de sommeil. Rien n'aurait été possible sans l'aide du club voisin du FC Graulhet et de son président que nous remercions chaleureusement.



Une entente cette saison sur la section U14/U15 seulement, où les recrutements sont encore ouverts.

Le souhait de tout le bureau est de faire progresser cette entente l'an prochain à l'ensemble de l'école de foot, le stade a besoin de vivre à Busque...

Les enfants de l'école de Busque pourront également venir tester cette pratique durant les NAP scolaires qui seront faits en deux sessions de mars à juin 2022.

Vous pouvez tout de même déjà vous faire connaître si votre enfant ou vous-même êtes intéressés par une licence joueur et/ou dirigeant.

Le bureau et les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonne fêtes.

Contact : Cédric MILHAUD 06.26.69.31.73

Bureau : Président : Cédric MILHAUD

Vice -Présidents : Clément BOVE - Rémy ESTEVE - Christophe SIDOINE

Trésorier : Yoann BATUT

Secrétaire : Yan PUISSANT



Domaine de Vaissière

Appellation Gaillac Contrôlée
Gaillac rouge, blanc sec, doux, rosé
MÉTHODE ANCESTRALE

Marie-Ange et André VAISSIÈRE
81300 BUSQUE
Tél. 05.63.34.59.06 (HR)

www.domaine-de-vaissiere.com

PETANQUE



L'année qui vient de s'écouler est une année bien particulière, et bien triste.

En effet, le club n'a engagé aucune équipe, en championnat de club, ni en coupe.

Nous avons pu réaliser quelques retrouvailles autour de notre terrain extérieur mais sans compétition officielle.

Nous espérons tous reprendre dans de meilleures conditions la saison 2022.

En attendant les membres du bureau et ses licenciés souhaitent à tous et toutes de bonnes fêtes et une bonne d'année.



Si on vous disait que la pétanque est née par pur hasard, grâce aux rhumatismes d'un certain Jules Lenoir ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est ce que nous raconte l'histoire.

Nous sommes en 1907, à La Ciotat, sur la côte méditerranéenne française. Jules Lenoir, un excellent joueur de jeu provençal, ne peut plus marcher à cause de ses rhumatismes. Les frères Pétillet, propriétaires du café La Boule Etoilée, où se déroulent les parties de jeu provençal, improvisent pour lui une toute nouvelle version du jeu. Contrairement au jeu provençal, qui se joue en mouvement, le but consiste à lancer la boule avec les deux pieds ancrés dans le sol, jusqu'à ce que celle-ci touche le terrain.

C'est ainsi que se joue la première partie de pétanque. Trois ans plus tard, le mot est officialisé lors du premier tournoi officiel.

BRICO **MARCHÉ**

Pouvoir tout faire Moins cher

Boulevard du Général Leclerc - 81300 GRAULHET
Tél. 05.63.34.82.63 - Fax 05.63.34.84.51

Ouvert du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 14 à 19 h.

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX - JARDINAGE - ANIMALERIE

Location fourgon et camion benne
Location de matériel, particuliers et professionnels, en stock au magasin ou disponible sous 24 h.
Sable et gravier - Découpe verre et bois - Clefs
Affûtage chaînes de tronçonneuses
Service après-vente - Relais colis Mondial Relay
Financement personnalisé / 3x sans frais
Carte de fidélité gratuite et disponible immédiatement



TENNIS CLUB DE BUSQUE

Depuis deux ans, nous avons connu des moments compliqués, et n'avons pas pu exercer la pratique du tennis dans de bonnes conditions. Le tournoi a dû être annulé pour des raisons sanitaires.

Pour cette nouvelle année 2022, le bureau prévoit de relancer le tournoi de tennis de Busque et compte sur votre enthousiasme pour une participation toujours aussi importante.

**Tournoi
2022**

Il se déroulera du **vendredi 22 avril 2022 au samedi 2 juillet 2022**
et se tiendra sous cette forme :

Tournoi simple masculin (ouvert à partir de 18 ans)

Tournoi simple féminin (ouvert à partir de 18 ans)

Tournoi double (2 hommes, 2 femmes ou mixte - ouvert à partir de 16 ans)

Ce tournoi concerne les habitants de Busque, les membres des associations busquoises et les personnes ayant un lien avec le village (travaillant sur la commune, parents d'élèves...).

Pour le bon déroulement des tournois, ils auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Les inscriptions débuteront début mars et se feront auprès du président, moyennant une participation financière de 5 euros.

Petit rappel concernant la pratique du tennis sur la commune de Busque et l'occupation du terrain :

Cotisation à l'année du 1^{er} janvier au 31 décembre :

Clé à 20€ pour les habitants de la commune

Clé à 30€ pour les personnes extérieures

(cette cotisation est à renouveler chaque année)

(perte de la clé : forfait de 5€)

Le jeton d'éclairage pour 1 heure : 1 € (en mairie : 05 63 34 40 54)

Tarif à l'heure pour les non-cotisants : 2€ de l'heure

(uniquement aux horaires d'ouverture de la mairie)

Le bureau :

Président : Patrice AUSSAGUES Tél : 06 18 49 42 71

Trésorier : Nicolas CAYZAC

Secrétaire : Frédéric LUBIN

Le bureau vous attend nombreux (euses) pour de nouvelles aventures et vous souhaite de très bonnes fêtes et une très bonne année 2022.

CHASSE



AMICALE DES CHASSEURS DE BUSQUE

La saison 2020/2021 a été entrecoupée par les restrictions «COVID». Les résultats sur le petit gibier ont été très médiocres.

Mais, grâce aux jeunes chasseurs de sanglier munis de chiens ayant pris à cœur ce type de chasse qui demande des compétences physiques exceptionnelles, nous avons eu 14 sangliers qui devenaient des ravageurs sur bien des récoltes.



Déjà, cette saison, nous avons deux gros sangliers au tableau.

Le quota de chevreuils a aussi été réalisé à 100 %.

La Préfecture a donné l'autorisation pour éliminer des corvidés sur les semis de maïs.

Merci à l'ensemble des propriétaires qui nous autorisent de chasser sur leurs parcelles.

Les membres du bureau de notre amicale et les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.



CADALEN IMMOBILIER

44 chemin de Rieutord - 21 bv Ravani - GRAULHET
05.63.34.32.07 - Fax 09.70.32.23.17
Email : contact@agencescadalen.com

Transactions
Syndic
Locations
Gestion

CADALEN Geneviève
Gérante

www.fournialsmotoculture.fr

Fournials MOTOCULTURE

vosre matériel de jardin

- ◆ NEUF & OCCASION
- ◆ ATELIER RÉPARATION
- ◆ PIÈCES DÉTACHÉES
- ◆ SAV
- ◆ DÉPANNAGE

un spécialiste à votre écoute !

POUR LE PARTICULIER ET LE PROFESSIONNEL

COMITÉ DES FÊTES



Notre comité s'est réuni en Assemblée Générale le 26 septembre 2021.

Ces deux dernières années, le COVID ayant contrarié tous nos projets ont été peu productives.

Un vide grenier a pu nous permettre de faire une activité le 27 juin.

Ce vide grenier a été une vraie réussite: les places ont été très vite retenues malgré le temps qui était peu engageant... et même la cour de l'école a été mise à la disposition des exposants car élections obligeant, la place ne pouvait être disponible.

Les visiteurs et acheteurs ont été nombreux et les vendeurs satisfaits. Frites saucisses et boissons ont eu un grand succès. Tout le monde souhaite un prochain vide grenier.

La fête aura lieu le Weekend du 17 avril. Nous présenterons le gâteau le samedi 2 avril, et vous pourrez profiter des attractions foraines, des danses, des repas comme autrefois.

Nous prévoyons aussi un vide grenier au début de l'été.

Le comité a été reconduit :

La présidente : Frany Pietruszewski

Les vice-présidents : Aline Lecomte et André Vaissière

Le trésorier : Michel Gayraud

Les trésoriers adjoints : Jean philippe Lecomte et Bernard Navarro

Les secrétaires: Rose Gasparini et Marie Ange Vaissière

Les membres actifs : Serge Bernard, Mérédith Blottière-Gerbaut, Lionel Durand, Frédéric Ebrard, Bernard Gasparini, Adeline Lambin, Nicolas Lambin, Emmanuelle Lento, Marie Loubat, Bernard Ometto, Annie Nicolle, Daniel Sié.

Et Jérôme Bruniquel qui s'est joint au comité cette année .



MARTOREL BATIMENT

Tél 05 63 34 71 72
Fax 05 63 34 75 34

Siège social : « Ruderis »
Route de Bressolle - 81300 GRAULHET

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
HABITAT
INDUSTRIEL
CHARPENTE
COUVERTURE PISCINE

DANSE



Le Club de Danses Traditionnelles avait arrêté les cours mi mars 2020 suite aux restrictions sanitaires.

Nous n'avions pas pu reprendre l'activité pour la saison 2020-2021.

Heureusement la saison 2021-2022 s'annonce meilleure.

Depuis le 16 septembre et avec toutes les mesures nécessaires qui s'imposent pour l'utilisation de la salle, nous nous retrouvons tous les lundis soir de 20h30 à 22h30 pour les cours de danse.

Au début nous avons les jambes un peu rouillées après un an et demi sans pratiquer la danse, mais finalement avec la musique les pas reviennent assez vite.

Comme dans bien d'autres associations, l'effectif a diminué puisque nous avons quelques danseurs qui ne souhaitent pas se faire vacciner et qui préfèrent se priver de moments conviviaux et de détente.

L'association Rock Madison va participer du 8 novembre au 13 décembre 2021 aux activités périscolaires afin d'initier les enfants de l'école de Busque à la danse.

Pour cette saison, il est un peu difficile de faire des projets.

Nous pensons organiser, si la situation le permet :
un bal le 12 février
notre traditionnel repas avec les poulets grillés le 14 mai 2022
un voyage en Espagne en fin de saison.

Espérons que la situation n'empire pas et que nous puissions finir la saison.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

***Le président et les membres du Club
vous souhaitent également une bonne et heureuse année***

Ets FONTORBE

27 bis, rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET
05.63.34.56.49 - 06.07.19.42.53

TÉLÉ - VIDÉO - MÉNAGER
ANTENNES SATELLITES
PROFESSIONNEL DE L'ÉLECTRONIQUE

Optic 2000

Bertrand WARLOP
35 rue Jean
Jaurès -
GRAULHET

**2^{ème} paire gratuite pour
tous ***
même en progressif
* voir conditions en magasin



Association pour les dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse
Association loi 1901 reconnue d'utilité et agrément de l'éducation nationale.

Affiliée à la fédération nationale, FRANCE ADOT 81 dont le siège social est à Busque informe et sensibilise le public tarnais aux dons d'organes et de moelle osseuse. Nos bénévoles qui sont graulhetois, albigeois, castrais, vauréens... couvrent le département au gré d'interventions en établissements scolaires, collectes EFS, manifestations, sportives, conférences.... Ils sont restés présents et attentifs à l'évolution de la crise, heureux de reprendre leur bâton de pèlerin sur les routes tarnaises en faveur des malades en attente de greffes.

L'année 2021 a vu une belle reprise de nos activités, en respectant les gestes barrières.

Je remercie notre ancienne maire Marie-France Momméja de nous avoir soutenus dès la création de notre association et son successeur Bertrand Bouyssié d'être dans la même démarche.

Le président

Si vous êtes sensibilisé à nos missions et disponible, FRANCE ADOT 81 ouvre ses portes à tous les volontaires pour rejoindre notre équipe de bénévoles.

(Formation individuelle aux dons d'organes, de tissus et de moelle osseuse)
Tél : 06 03 16 51 32

LES INTERVENTIONS 2021

En raison du contexte sanitaire nous n'avons pas pu intervenir dans les établissements scolaires. Nos activités se sont concentrées sur les collectes EFS.

- . 33 collectes EFS***
- . 1200 personnes informées***
- . 4103 kms parcourus***
- . 560 heures de bénévoles***

RECHERCHE JEUNES ENTRE 18 ET 36 ANS

Nouvel âge d'inscription au don de moelle osseuse et nouvelle façon de s'inscrire.

De 18 à 35 ans révolu, c'est depuis le premier janvier 2021 l'âge d'inscription sur le fichier des donneurs volontaires de moelle osseuse. Pour donner plus de chance aux malades l'agence de biomédecine a décidé de rajeunir l'âge de l'inscription sur le fichier même si les donneurs peuvent donner jusqu'à 60 ans.

L'inscription se fait maintenant sur internet (www.dondemoelleosseuseuse.fr). Il faut répondre à un questionnaire médical puis on reçoit un kit salivaire pour déterminer sa carte génétique, après son renvoi, quelques semaines plus tard l'inscription sur la liste est enregistrée. Le donneur volontaire n'est appelé pour donner sa moelle que s'il est compatible avec un malade. Le taux de compatibilité est d'une chance sur un million d'une manière anonyme. Même si l'on a donné d'une manière anonyme, il est toujours possible de donner à un frère ou une sœur si besoin. Dans ce cas, il y a une chance sur quatre d'être compatible.



BUREAU 2021



Claudine AURIERES
Secrétaire



Daniel VEYSSIERE
Président



Véronique COUSINIE
Trésorière



Christine BEZES
Secrétaire adjointe



Muriel VUILLAMY
Trésorière adjointe



Caroline VEYSSIERE
Responsable page Facebook
et événements sportifs



Félisa MENARD
Déléguee
établissements scolaires

Assemblée Générale : samedi 5 mars 2022 à 9 h 30 - Salle « Elie Vaissières »



EMBUSQUADE TRAIL



Nous revoilà..... après un an sans activité sur notre commune, nous relançons l'organisation du grand évènement sportif de notre village.

De la boue, de la sueur, beaucoup, beaucoup d'effort mais aussi de la convivialité, de la bonne humeur, des rires, des retrouvailles...

Le 6 Février 2022, les Pieds Begon organisent la 4^{ème} édition de l'Embusquade Trail. Trois distances pour le trail, une distance pour la randonnée, une délicieuse poule au pot pour récupérer, tout cela dans une très bonne ambiance joyeuse et conviviale.

Les busquoises et busquois ont montré leur attachement à cette manifestation en tant que bénévole ou participant.

Respect des consignes sanitaires en vigueur :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

CHALLENGE EQUIPE

L'EMBUSQUADE TRAIL

Dimanche 6 février 2022
Centre de loisirs de La Courbe 81300 BUSQUE

○ EMBUSQUADE Trail	27 km 1000D+	Départ 9 h 00
○ SEDASSIERE Randonnée	8 km 240D+	Départ 9 h 30
○ PIEDSBEGON Trail	15 km 480D+	Départ 10 h 00
○ LA BELLE HIVERNALE Trail	10 km 230D+	Départ 11 h 00

<https://piedsbegon.wixsite.com/embusquade>
Embusquade Trail

Inscriptions : www.Chrono-start.com

Un grand merci à eux de la part de tous les membres de l'association.

Les inscriptions ont commencé.
Des habitants sont déjà présents !

Alors retenez bien cette date :

Dimanche 6 février 2022

et inscrivez -vous sur

chronostart.com



ROSE TRIP MAROC 2021

Florence, Corinne et Christine frangine et amie depuis toujours, avons participé au **ROSE TRIP MAROC 2021** (du 28 octobre au 2 novembre 2021).

Un trek d'orientation dans le désert Marocain dans la région d'Erg Chebbi, 100 % féminin, solidaire et éco-responsable en faveur des associations **RUBAN ROSE**, pour la lutte contre le cancer du sein, et **ENFANTS DU DESERT** pour améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes dans le Désert Marocain.

Durant ces 3 jours de trek, nous avons évolué sous forme de parcours grâce aux seuls instruments de navigation autorisés par le règlement : une boussole à apprivoiser, un compteur de distance et une carte à décrypter à l'aide du rapporteur topographique. Nous devons pointer des balises en parcourant une distance de 18 à 20 kms par jour.

La 4^{ème} journée : Challenge Solidaire – Un moment d'émotion. Se hisser, toutes ensemble, en haut de la plus haute dune de Merzouga. Un message de solidarité envers les femmes touchées de près ou de loin par le cancer du sein. L'occasion pour nous, de remettre un don à l'association Ruban Rose.



L'après-midi nous avons rencontré les femmes et les enfants du village d'ARROUN avec l'association Enfants du Désert.

Le projet de cette année : l'achat de métier à tisser afin de permettre aux femmes de percevoir un salaire de leur artisanat. L'occasion pour nous de remettre un don pour l'achat de 3 métiers à tisser.



Merci à la Mairie de Busque d'avoir participé à notre projet

**Une aventure humaine, solidaire
et des rencontres merveilleuses**

QUELQUES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES A CONNAITRE

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Ce qui change pour l'électeur à compter du 1^{er} janvier 2022 :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Rappel :

Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2^{ème} tour.

La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,

Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.

La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Journée défense et citoyenneté à 16 ans pensez au recensement

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

Où ?

A la mairie du domicile

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours au contrôle de l'autorité publique.

Dépôt de verre

Des conteneurs sont à votre disposition pour y déposer vos emballages en verre et uniquement les emballages. Ces endroits ne sont pas des déchèteries. Malheureusement certaines personnes y déposent des tables de salon, des assiettes, etc....

Une déchèterie est présente sur la commune de Graulhet. **Son accès est gratuit pour les particuliers.**

ASSISTANTES MATERNELLES

DELAHAYE Sabine

*1 impasse des Cigales
05.63.83.08.72*

LAFONT Vanessa

*5, chemin des Condats
06.88.39.94.43
09.51.69.11.24*

OLEA Gisèle

*4, chemin des Vignes
05.63.34.37.84*

VAREILLES Marie-Christine

*11, La Bouriette
06.27.03.45.12*

GRAS Florine

*9, rue le Bourg
06.23.24.01.67
05.63.40.76.29*

AURIOL Céline

6 chemin des Condats

ÉTAT CIVIL EN 2021

Naissances :

GUIBERT Mahé le 20 août
HENNINOT Timothée le 5 février
PONTIER FERRER Andres le 21 avril
PUJOL Benjamin le 9 mars
RUDELLE Lina le 7 mars
WEINBERG ESCOURBIAC Audin le 18 octobre

Mariages :

DITZE Christopher et VAISSIERE Audrey 21 août
FAGET Pierre-Louis et BASCUGNANA Margot
13 novembre
FIGUEIREDO Antoine et VIANES Françoise 23 octobre
IBOS Yannick et NEGRE Sandra 14 août
MOCOEUR Richard et RICHARD Sabine 9 octobre

Décès :

TERRASSIÉ Odile veuve GARRIGUES
21 décembre 2020
COSSARD Marie Rose veuve MARECHAL 8 août
MARECHAL Robert 17 mai
MERCADIER Christian 26 octobre

Horaires ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi de 9 heures à 12 heures
et de 13 heures 30 à 18 heures 30
Vendredi de 9 heures à 12 heures
et de 13 heures 30 à 17 heures 30

Téléphone : 05.63.34.40.54

Fermeture du secrétariat de la mairie :
du 23 décembre 2021
au 2 janvier 2022 inclus.



Le Maire de Busque
et les membres du conseil municipal

vous souhaitent de bonnes fêtes
et une année 2022 remplie de joie de bonheur,
et de bonne santé

Mairie de Busque

3, rue Paul Vabre
81300

Tél. 05.63.34.40.54

Courriel : communedebusque@wanadoo.fr

Facebook.com/ [Mairie-de-Busque](https://www.facebook.com/Mairie-de-Busque)

Site de la mairie : www.busque.fr

Conception de ce bulletin : Mairie de Busque